Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

SESSION 2026
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR - AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
ÉPREUVE E1 : ÉPREUVE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

Coefficient : 1 **Durée : 240 minutes**

Matériel autorisé : **L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.**

Le sujet comporte **6 pages** numérotées de 1/6 à 6/6. Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : VILLE DE VAL-DES-RIVES, COLLECTIVITÉ FICTIVE SITUÉE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Le thème du dossier est la place des espaces végétalisés dans la ville et les conditions de leur accès par les habitants. Le corpus comprend quatre documents de natures différentes. Le document DT 1 présente des résultats d'enquête issus d'une étude fictive explicitement délimitée. Les documents DT 2 et DT 3 proposent des points de vue argumentés. Le document DT 4 est un extrait poétique.

Répondez aux questions dans l'ordre des trois parties. Appuyez-vous précisément sur les documents et distinguez leurs informations, leurs points de vue et leurs limites. La dernière partie prend la forme d'un essai organisé, rédigé dans une langue claire et nuancée. Le barème total est de 20 points.

PARTIE 1 : Analyser des données socio-économiques (6 points)

Comprendre des résultats d'enquête et en apprécier la portée

À partir du document DT 1, analysez les résultats de l'enquête menée à Val-des-Rives. Les pourcentages se rapportent aux répondants de chaque groupe de revenu. Pour les deux questions posées, chaque répondant a donné une réponse principale.

1.1 (2 points) Présentez les principales différences entre les deux groupes de revenu concernant les priorités d'aménagement des espaces végétalisés et les difficultés d'accès ou d'usage déclarées. Citez au moins deux données précises du DT 1.

1.2 (2 points) Complétez le DR 1 en indiquant, pour chaque constat retenu, une donnée qui l'étaye et une interprétation prudente de cette donnée.

1.3 (2 points) Expliquez deux limites de cette enquête qui empêchent de généraliser directement ses résultats à l'ensemble des habitants de Val-des-Rives ou à toutes les villes.

PARTIE 2 : Élaborer et justifier une problématique (5 points)

Mettre en relation des références socio-économiques et culturelles

Les documents abordent les espaces végétalisés à la fois comme des lieux de vie, des objets de transformation urbaine et des espaces dont l'accès peut être inégal. Les textes de Victor Hugo et de Charles Baudelaire apportent des éclairages culturels distincts sur la misère et les transformations de la ville.

2.1 (2 points) Formulez une problématique précise qui mette en tension au moins deux enjeux présents dans le corpus. Elle ne doit pas se réduire à une question appelant une réponse par oui ou par non.

2.2 (3 points) Justifiez votre problématique en mobilisant au moins trois éléments du corpus, issus d'au moins trois documents. Pour chacun, expliquez en quoi il éclaire l'enjeu ou la tension retenue.

PARTIE 3 : Développer un point de vue argumenté (9 points)

Essai sur un débat de société

Vous traiterez le sujet sous la forme d'un essai organisé, en vous appuyant sur le corpus et sur vos connaissances et références culturelles. Vous pouvez nuancer votre point de vue et examiner des arguments contradictoires.

3.1 (9 points) La végétalisation des villes peut-elle devenir un bien commun accessible à tous sans contribuer à renforcer les inégalités entre habitants ? Développez un point de vue argumenté et illustré. Votre essai comportera une introduction, un développement structuré et une conclusion. Il prendra en compte les enjeux sociaux et économiques, s'appuiera sur au moins deux documents du corpus et mobilisera au moins une référence culturelle ou un exemple pertinent. La qualité de l'expression, la cohérence de l'argumentation et la nuance seront évaluées.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : ENQUÊTE FICTIVE SUR LES ATTENTES ET L'ACCÈS AUX ESPACES VÉGÉTALISÉS À VAL-DES-RIVES

Document statistique construit pour le sujet. Une enquête fictive a été menée auprès de 600 habitants adultes de Val-des-Rives : 300 répondants appartiennent au groupe dont le revenu mensuel disponible par unité de consommation est inférieur à 1 600 euros, et 300 au groupe dont ce revenu est égal ou supérieur à 1 600 euros. La méthode de sélection des répondants n'est pas précisée. Chaque personne a choisi une priorité principale d'aménagement et indiqué si elle rencontrait des difficultés pour atteindre ou utiliser un espace végétalisé proche de son domicile. Les résultats décrivent uniquement les réponses recueillies et ne démontrent pas, à eux seuls, les causes des différences observées.

Résultats de l'enquête fictive

Groupe de répondants	Effectif	Créer un espace ombragé proche	Rénover les espaces existants	Créer des continuités végétalisées	Déclare des difficultés d'accès ou d'usage
Revenu inférieur à 1 600 euros par mois et par unité de consommation	300	54 %	29 %	17 %	42 %
Revenu égal ou supérieur à 1 600 euros par mois et par unité de consommation	300	31 %	38 %	31 %	18 %

Source : enquête fictive élaborée pour le sujet. Pourcentages calculés au sein de chaque groupe de revenu.

DT 2 : VICTOR HUGO, INTERVENTION À L'ASSEMBLÉE NATIONALE SUR LA MISÈRE

Extrait d'une intervention de Victor Hugo à l'Assemblée nationale législative, le 9 juillet 1849, dans le cadre de son discours sur la misère : « Je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. »

Source : Victor Hugo, discours prononcé à l'Assemblée nationale le 9 juillet 1849. L'extrait est reproduit dans une graphie modernisée.

DT 3 : VÉGÉTALISER SANS DÉPLACER LES HABITANTS

Texte rédigé pour le sujet. Un parc, une rue plantée ou une place ombragée peut améliorer le cadre de vie et offrir un espace de rencontre. Mais la création d'un espace agréable ne garantit pas que tous les habitants puissent en profiter : la distance, les cheminements, les horaires, les usages autorisés et le sentiment de sécurité comptent également. Les transformations urbaines

peuvent aussi accroître l'attractivité d'un quartier et peser sur les loyers. La végétalisation ne produit pas mécaniquement ces effets, mais elle peut accompagner des changements qui rendent le logement moins accessible aux ménages modestes. Les collectivités peuvent donc associer les habitants aux choix d'aménagement, veiller à la répartition des espaces de proximité et coordonner les projets avec des politiques de logement. L'enjeu n'est pas de renoncer aux transformations, mais d'examiner qui en bénéficie, qui en supporte les coûts et comment les bénéfices peuvent être partagés.

DT 4 : CHARLES BAUDELAIRE, « LE CYGNE », EXTRAIT

Extrait du poème « Le Cygne », publié dans la section « Tableaux parisiens » des *Fleurs du mal* en 1857 :

« Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville
Change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel) »

Source : Charles Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, 1857.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : question 1.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau à partir du DT 1. Pour chaque constat, reportez une donnée précise, puis proposez une interprétation qui ne présente pas une simple corrélation comme une preuve de causalité.

Mise en relation des résultats et de leur interprétation

Constat tiré du DT 1	Donnée qui l'étaye	Interprétation prudente
.....		
.....		

À compléter par le candidat.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.